



SNUipp-FSU Paris  
11 rue de Tourtille 75020  
01 44 62 70 01  
[snu75@snuipp.fr](mailto:snu75@snuipp.fr)  
<http://75.snuipp.fr>

Paris, le 13 octobre 2023

**Objet** : Missions des PEMF

Madame la Dasein, Madame la Dasein adjointe,

La FSU-SNUipp a été alertée par un certain nombre de PEMF au sujet de l'évolution de leurs missions en cette rentrée.

Dans un contexte de difficultés académiques de recrutement de nouveaux PEMF et de maintien des plus anciens en activité, la FSU-SNUipp constate et déplore une nouvelle fois que l'Académie s'obstine à vouloir imposer des missions auxquelles un certain nombre de PEMF ne souhaitent pas participer.

En effet, la FSU-SNUipp dénonce le fait que le nombre d'heures dues à la circonscription ait été augmenté sans concertation, et qu'il soit imposé aux PEMF de prendre en charge des animations pédagogiques et ce jusqu'à 45h !

La FSU-SNUipp rappelle que pour notre syndicat, c'est bien un travail avec les collègues en début de carrière qui doit être demandé en priorité aux PEMF. Nos collègues sont très attachés-es à la formation continuée en début de carrière. Pour notre syndicat, il n'est pas question d'imposer aux PEMF non volontaires d'organiser des animations pédagogiques ou d'intervenir au sein d'écoles.

La participation à l'animation de formations de circonscription doit donc se faire sur la base du volontariat des PEMF, sur des sujets et selon des modalités choisies par elles et eux. Un temps de préparation conséquent doit être alloué pour toute préparation d'une animation pédagogique.

En attendant une réponse de votre part, la FSU-SNUipp réaffirme sa disponibilité pour échanger au sujet des missions des PEMF. Nous vous prions de croire, Madame la Dasein, Madame la Dasein adjointe, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée  
Co-secrétaires départementales  
de la FSU-SNUipp Paris